

**Début de saison le 21 SEPTEMBRE 2020**

#### Formation objectif de compétition (204 euros)

Pass' Sport

Mardi 18h à 19h et Jeudi 18h à 19h45

Pass' Compet

Lundi 18h à 19h et Mercredi 17h30 à 18h45

Compet

3 entrainements obligatoires parmi 4 proposés  
Lundi 18h30 à 20h30 et Mardi, Jeudi, vendredi (18h à 19h30)

#### Loisir sans objectif de compétition (204 euros)

Jeunes

Un seul entrainement

Loisir 1 ou 2 nages Mardi 17h30 à 18h30

Loisir 3 ou 4 nages Jeudi 18h30 à 20h

#### En choisissant l'ASPTT Orléans Natation

**Votre enfant adhère au club omnisports « ASPTT d'Orléans » et à la Fédération Nationale de la Natation (FFN). Vous souscrivez automatiquement à l'assurance choisie par la FFN : La Mutuelle des Sportifs**

Pour plus d'information consultez [https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire\\_licence\\_2021.pdf](https://ffn.extranat.fr/html/ressources/ffn/formulaire_licence_2021.pdf)

Dossier d'adhésion téléchargeable sur le site de l'ASPTT Orléans natation : <https://orleans-natation.asptt.com>

**Votre dossier d'adhésion 2020 – 2021 comportera :**

- Votre bulletin d'adhésion 2020-2021 ASPTT Orléans
- Votre lettre d'engagement
- Votre éventuel certificat médical (obligatoire pour les nouveaux)
- Votre chèque de cotisation à l'ordre de l'ASPTT Orléans natation

Possibilité d'établir 2 ou 3 chèques (montant de valeur entière) encaissables avant le 15/12/2020

Votre dossier complet est à remettre lors de nos permanences à la piscine éphémère de La Source à compter du 2 septembre ou à envoyer à

ASPTT Orléans Natation (Dossier Inscription)

723 Avenue de La Pomme de Pin

45590 Saint Cyr-En-Val

#### Contacts :

Valentin Martin Coach Sportif (Informations techniques de natation ....) : [Valentin.aspttnat.entraineur@gmail.com](mailto:Valentin.aspttnat.entraineur@gmail.com)

Tel :06.61.05.19.75

Eric Pauchard trésorier (attestation de paiement ....) : [asptto.nat.tres@orange.fr](mailto:asptto.nat.tres@orange.fr)

Marie-Reine Veyret-Rhoulam présidente (Informations administratives ....) : [asptt.natation.saison20.21\\_mrvr@bbox.fr](mailto:asptt.natation.saison20.21_mrvr@bbox.fr)

La cotisation est annuelle et non remboursable, sauf cas de force majeure

Voir règlement intérieur « Article 3 – Cotisation et frais de participation » sur le site <http://orleans.natation.asptt.com>

L'ASPTT n'est pas responsable des incidents techniques pouvant survenir durant la saison, sur les installations sportives de la ville et qui entraîneraient une éventuelle fermeture provisoire de l'établissement.

Aucun remboursement ne pourra être effectué dans ce cas précis.

**Lettre d'engagement** à joindre à votre règlement et votre bulletin d'adhésion ASPTT

NOM Prénom du nageur : .....

NOM Prénom du parent 1: .....

NOM Prénom du parent 2: .....

Mon Activité 2020/2021 :

**Formation objectif de compétition (204 euros)**

- Pass' Sport                      Mardi 18h à 19h et Jeudi 18h à 19h45  
 Pass' Compet                      Lundi 18h à 19h et Mercredi 17h30 à 18h45  
  
 Compet                              3 entrainements obligatoires parmi 4 proposés  
   Lundi 18h30 à 20h30  
   Mardi  Jeudi  vendredi (18h à 19h30)

**Loisir sans objectif de compétition (204 euros)**

- Jeunes                                      Un seul entrainement  
   Loisir 1 ou 2 nages Mardi 17h30 à 18h30  
   Loisir 3 ou 4 nages Jeudi 18h30 a 20h

**Mes spécificités (plusieurs coches possibles)**

- Je suis postier (\*) et souhaite bénéficier de la licence Premium FSASPTT je diminue mon règlement de 20 €  
 Je suis le 3ème (ou plus) adhérent de la famille ..... je réduis mon règlement de 20 €  
 Je sollicite une attestation de paiement par mail

**Ma situation médicale (une seule coche possible)**

- J'atteste avoir fourni un certificat médical à la section Natation ASPTT Orléans de moins de 3 ans, être adhérent pour la saison 2019/2020 et réponds négativement à toutes les questions du questionnaire de santé  
 Je fournis un certificat médical de moins de 12 mois (obligatoire pour les nouveaux)

Je règle la totalité de ma cotisation 2020/2021 en

- Chèque(s) encaissable(s) à la réception avant le 15 décembre 2020,  
 Chèques vacances (hors e-chèque) ANCV,  
 Coupons Sport ANCV,  
 Pass' Loisir (CAF).  
 Chèque sport et bien-être.

J'adhère à la FFN et autorise les salariés et les dirigeants de la section Natation à utiliser mes données personnelles fournies sur mon bulletin d'adhésion FSASPTT pour saisir mon adhésion FFN.

Je suis informé(e) que la « Mutuelle des Sportifs » assure mon activité. <https://www.mutuelle-des-sportifs.com/>

Je suis avisé(e) que l'ASPTT Natation fait son maximum pour me proposer mon activité sur la saison complète.

Ma saison commence le 21 septembre 2020 et se termine fin juin 2021. Les activités ne sont pas maintenues durant les vacances scolaires.

Je suis informé(e) qu'aucun remboursement ne sera effectué si des incidents techniques surviennent durant la saison, sur les installations sportives de la ville et qui entraînent une fermeture provisoire de l'établissement.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (téléchargeable sur le site [orleans-natation.asptt.com](http://orleans-natation.asptt.com) dans la rubrique INFOS PRATIQUES de la section Natation de l'ASPTT d'Orléans et m'engage à le respecter.

Date :

Signature du nageur:

Signature d'un parent:

(\*) Sont postiers les salariés et retraités de la poste, leur conjoint et leurs enfants de moins de 20 ans

Version 31/08/2020

Adresse courrier : 723 avenue de la Pomme de Pin – 45590 Saint-Cyr-en-Val ★ ☎ 02.38.69.01.01

@dresse : [asptt-natation-orleans@wanadoo.fr](mailto:asptt-natation-orleans@wanadoo.fr) ★ Web : [www.orleans-natation.asptt.com](http://www.orleans-natation.asptt.com)